



le MAG

GUILHERAND-GRANGES

N°133

OCTOBRE 2022

À LA UNE

NOUVELLE SAISON CULTURELLE À LA SALLE AGORA



**Direction de la publication:**

Sylvie Gaucher

Déclaration de publication:

n° 14.L.1.92

Rédaction, mise en page, graphisme:

Service Communication

Couverture: Studio Bigote**Photos:** Studio Bigote, Mickaël

Apélian, services municipaux

Tirage: 6 600 exemplaires**Distribution:** Distribal**Impression:** Impressions Modernes -Imprim'vert - Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement.

ÉDITO

Le mois de septembre a toujours une saveur particulière marqué à la fois par la rentrée scolaire mais aussi la reprise des activités au sein des associations de la ville. Si cette période est souvent signe d'effervescence, avec l'équipe municipale, nous mettons tout en œuvre pour qu'elle soit avant tout rassurante. Une volonté partagée par nos services communaux qui sont mobilisés à nos côtés pour que votre quotidien soit amélioré, simplifié et agréable.

Cette rentrée est aussi placée sous le signe de la culture et du divertissement. En effet, après une première saison réussie, nous avons souhaité renouveler notre partenariat avec ACPROD pour vous concocter une 2^e édition des « Rendez-vous de l'Agora ». Dans cette parution, vous allez pouvoir découvrir les 6 soirées de spectacles qui vous attendent sur 2022 et 2023.

Septembre a tiré sa révérence. Le mois d'octobre vient de démarrer et avec lui, la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Depuis plusieurs années, notre commune s'associe à l'opération « Octobre Rose » en lien avec l'Institut du Sein de l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche et la Ligue contre le cancer de l'Ardèche.

Comme à chaque fois qu'il est question de se mobiliser pour une grande cause, notre tissu associatif a répondu présent pour vous proposer un programme d'animations permettant à la fois de promouvoir le dépistage et de collecter des fonds pour la recherche. Notre ville est fière du dynamisme et du grand cœur de ses associations qui en parallèle sont aussi très impliquées dans d'autres initiatives comme l'Opération Brioches ou encore le Défi de l'eau au profit de l'UNICEF.

Cette générosité et cet investissement de tous les instants, nous les devons à des bénévoles investis. Henri Siciliano, Bernard Mery et Paul Bernard étaient 3 d'entre eux. Je tiens ici à leur rendre hommage. S'ils nous ont quitté brusquement il y a quelques semaines, ils resteront pour toujours dans le cœur de notre commune.

Sylvie Gaucher
Maire de Guilherand-Granges
Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ardèche

SOMMAIRE

**EN IMAGES**

p.4-5

**TRAVAUX**

p.10

**VIE LOCALE**

p.12-13

**CULTURE**

p.15

**ENTREPRISES**

p.18-19

**ACTUS**

p.6-9

**MOBILITÉ**

p.11

**SPORT**

p.14

**EN BREF**

p.16-17

**AGENDA**

p.20-21

Votre magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune portant ou non un stop pub par l'entreprise Distribal. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler au service communication au 0475813578 - contact@guilherand-granges.fr. Chaque numéro est disponible dès sa parution sur www.guilherand-granges.fr



VIE LOCALE

À VOTRE **RENCONTRE**

Avant la période estivale, 6 soirées conviviales ont été déclinées dans les différents quartiers de la ville pour vous permettre d'échanger et d'évoquer, avec la Maire et les élus, tous les sujets qui touchent à votre quotidien. Très appréciée par les habitants, cette formule a aussi été proposée aux représentants des associations de la commune afin de dresser le bilan de la saison passée et aborder les projets à venir.



MUSIQUE

FOLIES D'ESPAGNE

Depuis de nombreuses années, un partenariat étroit lie notre commune à l'association des Musicales de Soyons en Ballade, soutenue par la Communauté de communes Rhône Crussol. Ce dernier se concrétise chaque été par l'organisation d'un grand concert au sein du Centre Omnisports. Intitulé cette année « Folies d'Espagne », ce rendez-vous de grande qualité a accueilli l'Orchestre symphonique d'Almeria autour d'un répertoire mettant à l'honneur les plus grands compositeurs hispaniques.



ÉVÉNEMENT

FÊTE NATIONALE

Après deux ans d'absence, la Fête Nationale a fait son grand retour le 13 juillet dernier ! Les habitants ont pu se retrouver autour d'une nouvelle installation qui a pris place au centre-ville, entièrement piétonnisé. Les festivités ont débuté au Parc Clemenceau autour d'un espace pique-nique et du concert pop'n'rock du groupe « The Comments ». C'est ensuite le feu d'artifice qui a attiré tous les regards au-dessus de la mairie. DJ Got2be, aux platines du bal populaire, a clôturé cette belle soirée par une ambiance dansante et festive !



VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Réunies au Centre Omnisports en raison des incertitudes de la météo, nos associations ont donné ensemble le top départ de la saison 2022 / 2023 à l'occasion de ce temps fort de la rentrée. Le public, venu en nombre, a pu découvrir toute la richesse et la diversité des activités qu'elles offrent sur notre ville.

ÉVÉNEMENT

EXPOSITION SILHOUETTES

« Silhouettes », c'est le nom de l'expo-photo qui était à découvrir sur le mois de septembre dans le hall de la mairie. Les 42 clichés, présentés à cette occasion, sont issus du travail mené pendant une année par les adhérents du club Crussol Passion Photo, association créée en 2019 sur la commune.



les Journées du Patrimoine

L'équipe municipale a souhaité mettre en avant le cœur historique de Guilherand-Granges, « le Village ». Pour cela, des balades guidées gratuites et animées par Éric Permingeat de « Conte-moi un terroir » ainsi qu'un parcours ludique à réaliser en autonomie et en famille ont pris place le dimanche 18 septembre au départ de la Place Sainte-Eulalie. Organisées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les animations ont permis aux habitants mais aussi à tous les curieux de découvrir ce quartier qui ne manque pas de charme, avec ses petites ruelles et ses maisons en pierre. La déambulation a aussi été l'occasion d'en savoir un peu plus sur les deux éléments patrimoniaux forts du territoire guilherandais-grangeois, le Château de Crussol et l'Église Sainte-Eulalie.



Visite des élus
dans les écoles et
à l'accueil du Pôle
Petite enfance,
enfance et jeunesse
avant la rentrée des
classes

LA VIE ÉDUCATIVE EN CHIFFRES



1568

ÉLÈVES SCOLARISÉS

324

maternelles

625

élémentaires

619

collégiens



68%

**des écoliers
déjeuner**

à la cantine, soit

+ DE 85 000

**repas servis chaque année
dans les cantines scolaires
et préparés par le
Restaurant municipal**



1

**repas végétarien
chaque semaine**



VIE ÉDUCATIVE

TOUTE L'ACTU DE LA RENTRÉE !

Première rentrée des classes pour le Pôle Petite enfance, enfance et jeunesse de la ville de Guilhaud-Granges. Fruit d'une restructuration menée depuis plusieurs mois, cet important service municipal regroupe aujourd'hui le Centre Multi-Accueil, les services périscolaires (garderies, cantine) et l'accueil de loisirs.

Pour faciliter le quotidien des familles, un accueil commun été mis en place en mairie afin que les parents puissent réaliser l'inscription et le règlement de ces différentes prestations auprès d'un seul et même interlocuteur.

Ce changement a nécessité la mise en place d'un tout nouveau logiciel de gestion et par conséquent, l'ouverture du « Portail Famille » en remplacement d'« E-click ». Opérationnelle depuis le 16 août et également disponible en application mobile*, la plateforme permet, comme précédemment, de réaliser en ligne toutes les démarches concernant les services périscolaires et extrascolaires : inscription ou annulation, règlement des factures, prise de contact avec les services, envoi d'un justificatif...

« Si toute une phase de l'action du Pôle Petite enfance, enfance et jeunesse a concerné la simplification des démarches pour les familles, le développement de nouveaux projets pour l'intérêt de nos enfants reste notre priorité. » précise Ilhem Chebbi-Khelifi, conseillère municipale déléguée à la petite enfance.

Ainsi, progressivement, la pause méridienne sera ponctuée par la prise du repas à la cantine et aussi par des activités, encadrées par les animateurs de la commune. Une activité sportive, créative ou ludique sera ainsi proposée chaque midi et libre choix de l'enfant d'y participer ou non.

Cette valorisation du temps de midi reçoit le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) avec laquelle notre ville a, tout récemment, signé un partenariat. Ce conventionnement s'est aussi traduit par l'établissement d'une nouvelle tarification des services périscolaires, basée sur le quotient familial et sans hausse de prix pour la quasi totalité des familles malgré l'augmentation du coût des denrées.

* Application "BL Portail Famille" disponible sur Google Play et Apple Store



SANTÉ

AGRANDISSEMENT ET MODERNISATION DE LA CLINIQUE PASTEUR

Le groupe Ramsay Santé a engagé un important projet médical en Drôme Ardèche afin de redistribuer les activités de la Clinique Générale de Valence vers la clinique Pasteur (Guilhaud-Granges) et la clinique La Parisière (Bourg de Péage). Le montant global de ce projet s'élève à 16,5 millions d'euros.

D'ici 2024, les activités médicales et chirurgicales de la Clinique Générale (endoscopie interventionnelle, chirurgie esthétique, stomatologie, médecine et soins palliatifs, oncologie et chimiothérapie) rejoindront la Clinique Pasteur. Quant au service de soins médicaux et de réadaptation, il sera transféré à la Clinique La Parisière.

L'objectif est de faciliter le parcours de soins des patients de l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche au sein de filières intégrées, avec une attention particulière portée à la cancérologie. En effet, en 2021, l'Hôpital privé Drôme-Ardèche a pratiqué plus de 1 200 chirurgies pour le traitement du cancer et dispensé plus de 5 700 séances de chimiothérapie, or ces activités sont actuellement réparties sur les sites de Valence et Guilhaud-Granges. Ce transfert améliorera donc la cohérence et la fluidité dans la prise en charge des patients et permettra une identification plus claire des filières.

Afin d'adapter les locaux de la Clinique Pasteur, des travaux de modernisation et de reconfiguration vont être menés sur les deux prochaines années. La réfection totale de la toiture et d'importants travaux sur le réseau d'eau chaude sanitaire ont, d'ores-et-déjà, débuté en juin 2022, d'où les échafaudages qui ont pris place sur la façade de l'établissement. Les soins se poursuivront sur le site de la Clinique Pasteur pendant toute la durée des travaux.

Projet
d'agrandissement
du site de la
Clinique Pasteur

SÉCURITÉ

UNE PRÉSENCE POLICIÈRE ASSURÉE EN MOTO

Être à l'écoute, agir en prévention, dissuader les infractions et assurer la sécurité des personnes, telles sont les missions aujourd'hui confiées à la Police Municipale. Celles-ci se traduisent par une présence policière régulière lors de rondes effectuées à vélo, en voiture et depuis quelques semaines à moto.

Nos 6 policiers municipaux ont en effet accueilli au début de la saison estivale 2 nouveaux deux-roues. Ces derniers permettent de renforcer le nombre de patrouilles sur le terrain mais surtout de gagner en rapidité sur certaines interventions, notamment sur les lieux difficilement accessibles en voiture.

« Comme le vélo, ce moyen de déplacement permet aussi une proximité avec les administrés. Les agents municipaux peuvent s'arrêter plus facilement pour contrôler ou simplement échanger avec la population et les jeunes qui circulent principalement en deux-roues, sans pour autant perdre en réactivité si besoin de se rendre en urgence ailleurs. Les motos sont aussi particulièrement utiles pour assurer la sécurisation des événements accueillis sur la commune, notamment ceux nécessitant des coupures de voirie. », précise Régis Ponsich, adjoint au Maire en charge de la sécurité et de la tranquillité publique.



Octobre Rose



AU PROGRAMME

JUSQU'AU 3 NOV.

HÔPITAL PRIVÉ DRÔME-ARDÈCHE

EXPO DE PEINTURE « VÉNUS »

Par l'association Seinformer Cancer.

Entrée libre

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

GALERIE MARCHANDE AUCHAN

EXPO PHOTOS « LE ROSE »

Réalisée par le Club Crussol Passion Photo

CONCOURS PHOTOS

Organisée par la ville de Guilherand-Granges avec le soutien du Club Crussol Passion Photo
Règlement et modalités sur guilherand-granges.fr

VENDREDI 14 OCTOBRE

18H • COMPLEXE J. F. LAMOUR

MARCHE ROSE (6KM) + FLASHMOB

Avec Rythme Forme Danse, Gym Forme Loisirs, MJC, OCG, Macadam 07. Un Flashmob sur la musique « Jerusalem » sera organisé à l'arrivée de la marche.

Inscription : 2€ - Tout public

Cette année encore, la ville de Guilherand-Granges se mobilise en faveur de la campagne annuelle de dépistage du cancer du sein. Tout au long du mois d'octobre, grâce au dynamisme du tissu associatif et aux liens étroits noués par la commune avec la Ligue contre le cancer de l'Ardèche et l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche, des animations sont organisées afin de récolter des fonds pour la recherche et sensibiliser au dépistage. Ce dernier joue en effet un rôle essentiel en permettant à chaque femme d'agir et de réduire le risque de cancer.

Rappelons qu'en France, chaque année, 58 500 personnes dont 1% d'hommes, développent un cancer du sein et 12 100 en décèdent. Ainsi en 2022, 1 femme sur 8 risque d'être touchée.

ZOOM SUR ÉRIC GENCEL, UNE PETITE MAIN QUI S'INVESTIT...



Éric Gencel pratique depuis de nombreuses années la broderie traditionnelle. S'il s'initie à cette activité dès son plus jeune âge, c'est bien plus tard que cette activité prend une place importante dans sa vie. En effet, en 2003, cet ex-comptable est touché par une grave maladie l'obligeant à arrêter son travail. Plus qu'un passe-temps, il trouve alors dans le maniement des fils et des aiguilles une manière ludique de travailler sa concentration et sa vision. Très vite, ce Guilherandais-Grangeois souhaite partager sa passion et donner du temps aux autres. Il crée alors en 2009 l'association « Des couleurs et des points » qui permet aujourd'hui à une trentaine de membres de se réunir 3 fois par semaine pour pratiquer ensemble la broderie. En parallèle, Éric Gencel est très impliqué au sein de l'Institut du Sein de l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche et de l'escala de la Ligue contre le cancer. Il y anime très régulièrement des ateliers créatifs auprès des patients et des personnes qui ont été touchées par la maladie. Ses sessions conviviales jouent un rôle essentiel dans le parcours de soins. Cette année, à l'occasion d'Octobre Rose, notre brodeur passionné s'est lancé le défi, avec les adhérentes de son association, de confectionner sur tout un week-end un plaid de 160 x 160 cm qui sera ensuite vendu au profit de la Ligue contre le cancer.

À NOTER AUSSI ! Karine Fito à la tête de l'Institut Knail Détente situé au 142 avenue de la République confectionne des bougies artisanales sur le thème Octobre Rose, en vente dans sa boutique et en ligne sur karinechicaccess.com. Pour chaque article acheté, 1 € est reversé à la Ligue contre le cancer.


SOLIDARITÉ

RELEVEZ LE DÉFI DE L'EAU AU PROFIT DE L'UNICEF !

Organisée par
la Fédération

Française de Natation et UNICEF, la Nuit de l'Eau cède sa place cette année au Défi de l'Eau. La sensibilisation à la préservation de l'eau et la collecte de fonds pour le financement de programmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement à Madagascar restent les objectifs de cet événement.

En lien avec son titre « Ville amie des enfants », Guilherand-Granges a décidé de s'associer à ce rendez-vous, le samedi 15 octobre. Grâce à la mobilisation des Dauphins Grangeois, club de natation de la commune, mais aussi du comité Drôme de l'UNICEF et du Conseil Municipal des Jeunes, des animations seront déclinées de 17h30 à 21h30 à la piscine intercommunale : parcours enfant, aquagym, aquatrampo, baptêmes de plongée, défi de réaliser la plus grande distance en 30 minutes. En parallèle, une buvette et une petite restauration seront proposées par la Gym Volontaire.

👉 *Horaires et informations sur guilherand-granges.fr*
Tarifs : Enfant 2€ / Défi 3€ / Fitness 4€ / Baptême 5€

PROCHAINEMENT...

Une nouvelle structure à escalader sera bientôt installée sur les berges du Rhône, au niveau du stade Mistral. Elle vient remplacer l'ancien jeu de grimpe qui avait été retiré quelques mois auparavant en raison de l'évolution des normes de sécurité en vigueur pour ces installations. Dans le même esprit que la précédente, elle se présentera sous la forme d'une toile d'araignée. Nul doute qu'elle fera rapidement le bonheur de nos petites têtes blondes !

ALIMENTATION

LE GRAND REPAS, C'EST LE 20 OCTOBRE !



Partager le même jour un menu unique conçu à partir de produits locaux et de saison, à la cantine, à la maison ou sur son lieu de travail et profiter de cette occasion pour sensibiliser les participants au bien manger, aux circuits-courts ou au gaspillage alimentaire... tels sont les objectifs du Grand Repas, qui se déroulera le 20 octobre prochain.

Impliqués depuis de nombreuses années sur ces questions, notre commune et son Restaurant municipal ont décidé pour la 2^e année consécutive de participer à cet événement, impulsé par une association nationale. Ainsi, les enfants des écoles, les bénéficiaires du portage de repas à domicile et les résidents de l'EHPAD dégusteront ce jour-là le même menu que 20 000 autres personnes en Drôme et en Ardèche.

Pour cette édition 2022, les mets ont été imaginés par Olivier Samin, chef étoilé du Carré d'Aléthius à Charmes-sur-Rhône et Christian Mouktarian, chef de cuisine au GCS restauration Nord Drôme en charge des repas des hôpitaux Nord Drôme et de Valence. Dans les assiettes, on retrouvera donc un méli-mélo de betteraves pomme et fromage de chèvre, un bœuf carottes aux épices, accompagné d'un écrasé de pommes de terre et patates douces et pour finir, un brownie chocolat noix, graines de courge et pignons de pin.

Professionnels de la restauration mais aussi particuliers, vous pouvez vous aussi vous joindre au Grand repas. Les fiches recettes sont disponibles sur le site Internet de la ville, www.guilherand-granges.fr

👉 + d'infos : www.legrandrepas.fr


ANIMATION

UN TOUT NOUVEAU RENDEZ-VOUS AUX COULEURS D'HALLOWEEN !

Le lundi 31 octobre, l'Agora prendra des allures de manoir hanté. La ville de Guilherand-Granges et le Comité Municipal des Fêtes s'associent pour offrir aux enfants un moment récréatif sur le thème d'Halloween. À 14h30, une séance de cinéma avec la projection du film « Frankenweenie » sera proposée aux 8 ans et plus. La fête se poursuivra dans la grande salle où des ateliers créatifs, maquillage et sculpture de ballons prendront place. Sorcières, vampires et fantômes seront ensuite attendus à 16h sur la piste de danse à l'occasion de la boom des petits monstres, animée par Monsieur Jules. Enfin, un espace « Potions et gourmandises » permettra de régaler, tout au long de l'après-midi petits et grands, invités à venir avec leur déguisement le plus terrifiant.

👉 *Animations gratuites, sauf la séance de cinéma est payante (Adulte - 4,70 €, enfant - 3 €) - Les enfants restent sous la surveillance d'un adulte responsable pendant les animations / Infos : 04 75 81 35 60 - guilherand-granges.fr*



AVENUE SADI CARNOT

Afin de réduire la vitesse des automobilistes sur l'avenue Sadi Carnot et d'améliorer la sécurité de tous les usagers, deux aménagements provisoires ont été réalisés mi-juillet sur cet axe structurant de la commune, à proximité des rues Beauregard et Léon Jouhaux. Contraignant

le passage à un seul véhicule avec une circulation par priorité, ils incitent au ralentissement des voitures tout en assurant la sécurité des cyclistes qui bénéficient sur ces passages d'une voie dédiée. Une phase test sera conduite jusqu'à la fin de l'année 2022 pour évaluer l'impact de ces installations et valider celles qui seront définitivement mises en œuvre sur l'avenue Sadi Carnot. Un radar informatif a été installé pour permettre la collecte des informations nécessaires.



BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

Après une pause, le chantier d'assainissement, conduit par la Communauté de communes Rhône Crussol, a repris fin août sous le pont Mistral. Aujourd'hui, les équipes de l'entreprise Comte en charge des travaux sont mobilisées sur la portion

de voie située devant l'Hôpital Privé Drôme-Ardèche. Leur intervention s'achèvera fin novembre au niveau du rond-point d'accès au Stade Mistral. La voie accueillera pendant un an un enrobé provisoire afin d'assurer la durabilité du revêtement final.



RUE MARC BOUVAT

Remplacement de la colonne d'eau potable, réfection du réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux électriques, pose des candélabres, plusieurs phases de travaux se sont déjà succédées sur la rue Marc Bouvat. L'aménagement arrive à son étape finale avec les opérations

de voirie qui débiteront sur la fin du mois d'octobre. Elles vont notamment permettre d'améliorer la sécurité et la déambulation des piétons par la création d'un large trottoir sur le côté ouest de la voie, assurant une transition avec les cheminements créés sur la rue Anatole France.



PLAN ARBRES

Comme chaque année, de nouvelles plantations sont réalisées sur la commune, venant conforter le végétal en ville et la qualité de notre cadre de vie. Plus de 40 arbres prendront place d'ici la fin de l'année notamment à proximité de la Médiathèque, du Monument aux morts ou dans la cour de l'école de Provence. Sensibles à l'utilisation de l'eau dans le cadre de la gestion de nos espaces publics, les agents municipaux ont sélectionné pour ces nouvelles plantations des essences particulières, nécessitant peu d'arrosage.



UNE ATTENTION PORTÉE À L'ÉCLAIRAGE DES RUES ET DES BÂTIMENTS

Depuis de nombreuses années, un important travail est mené avec le soutien du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche visant au remplacement des ballons fluorescents en LED. Aujourd'hui, 34% du réseau communal a été rénové, faisant de notre commune, une bonne élève en la matière.

Sur cette partie du parc, l'intensité a progressivement été abaissée. Elle est aujourd'hui à 50% sur les grands axes et 60% sur les zones pavillonnaires. Le remplacement des équipements énergivores se poursuit avec une nouvelle phase prévue prochainement sur le secteur Montgolfier / Agora / Clemenceau.

Une sobriété énergétique qui concerne également l'éclairage intérieur des bâtiments municipaux où des opérations de relamping sont menées. Les électriciens du Centre Technique Municipal sont pour le moment intervenus sur les installations du Complexe Jean-François Lamour et de la mairie. Le passage en LED permet de diviser par 3 la puissance électrique et par conséquent la consommation.



TOUJOURS PLUS DE SERVICES POUR VOS DÉPLACEMENTS !

La ville de Guilhaud-Granges est particulièrement attentive au développement des mobilités douces sur son territoire. Sous l'impulsion de Sylvie Gaucher et de Jany Riffard, adjointe au Maire en charge des mobilités et de la transition énergétique, cette politique active est menée main dans la main avec Valence Romans Déplacements, autorité organisatrice de la Mobilité sur notre bassin de vie. Petit tour d'horizon des nouveautés !

UNE NOUVELLE STATION LIBÉLO AUX ABORDS DE LA MAIRIE

Après une première installation avenue de la République en 2019, une 2^e station Libélo a pris place au mois de juin en face de l'Hôtel de ville, au pied de l'immeuble Le Mercure à proximité des commerces.

Ce nouvel équipement vous permet de louer un vélo en libre-service avec ou sans assistance électrique, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Pour cela, rien de plus simple, il suffit de télécharger l'application VRD mobilités et de se laisser guider. Côté tarif, plusieurs formules sont possibles pour être au plus près des usages réels des cyclistes. Pour accéder au service, une souscription à un pass occasionnel ou annuel est nécessaire auquel s'ajoute un temps de location par minute (20 premières minutes gratuites).

PASS OCCASIONNEL

De 1 à 4 vélos

1 JOUR	2€ / vélo
7 JOURS	6€ / vélo

PASS ANNUEL

1 AN	30€
ABONNÉS ANNUELS CITÉA	GRATUIT

+ TEMPS DE LOCATION

Prélevé à chaque prise de vélo sur la carte bancaire renseignée à l'inscription, quelque soit votre pass !

- DE 20 MIN	GRATUIT
+ DE 20 MIN	VÉLO CLASSIQUE 0,02€ / MIN
	VÉLO ÉLECTRIQUE 0,04€ / MIN

MON LIBÉLO, LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LIBERTÉ

Pensez-y ! Si vous souhaitez utiliser un vélo à assistance électrique sur une période prolongée comme si c'était le vôtre, Valence Romans Déplacements propose en parallèle le service « Mon Libélo ». Ce dernier vous permet de bénéficier d'un vélo pour une durée allant de 3 à 6 mois, renouvelable jusqu'à un an.

ALTERNATIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Un service d'auto-partage « Citiz » a aussi fait son arrivée sur cette rentrée, non loin de la nouvelle station Libélo sur le parking Mercure (Médiathèque). Il permet de profiter d'une voiture en libre-service, pour 1h, 1 jour ou plus (carburant, assurance et entretien compris). Cette solution est particulièrement pratique et économique pour les personnes qui n'utilisent pas de véhicule tous les jours et parcourent moins de 10 000 km par an.

La location est facturée à l'usage réel, à l'heure et au kilomètre parcouru. Pour accéder à la voiture, il faut disposer d'un compte client. L'inscription peut se faire auprès d'un conseiller au 04 76 24 57 25 ou en ligne sur www.alpes.loire.citiz.fr. Les frais d'inscription sont de 50 € (25€ pour les titulaires de la carte Oûra) avec un dépôt de garantie de 150 €, restitué à la résiliation du contrat.

STATIONNER SON VÉLO

Si tout est mis en œuvre pour favoriser les déplacements des cyclistes, le stationnement des vélos est aussi un volet important de l'action de notre ville. En lien avec Valence Romans Déplacements, des appuis vélos sont déployés régulièrement sur le territoire communal.



Infos sur www.vrd-mobilites.fr



LE BIEN-VIVRE DE TOUS SE CONSTRUIT ENSEMBLE !

Aujourd'hui pour le bien-être et le bien-vivre de tous, il est important que chacun d'entre nous soit sensible à l'application des lois existantes et à l'ensemble des règles de vie en société telles que le respect d'autrui, la politesse ou encore la courtoisie. Essentielles à la qualité de notre cadre de vie, elles permettent de contribuer ensemble à l'entretien d'un climat social apaisé et de bonnes relations de voisinage. Retrouvez dans ce dossier quelques-unes des obligations à respecter pour que nos attitudes s'inscrivent dans une démarche positive et citoyenne !



BRUITS ET NUISANCES SONORES

C'est une des nuisances de voisinage les plus courantes. Les exemples sont nombreux : aboiements, bricolage, travaux, piscines, tondeuses, musique, talons, bruits de moteur, cris...

QUE DIT LA LOI ? Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, ces nuisances peuvent être sanctionnées quand elles sont « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité » (R1336-5 et 1337-7 et -8 du Code de la santé publique). L'infraction est soumise à une amende de catégorie 3 (68€).

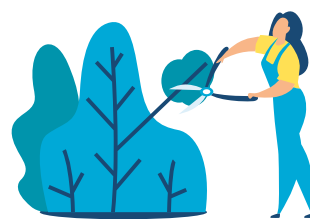
D'autre part, l'arrêté préfectoral n°2004-334-22 du 29 novembre 2004 : définit des horaires tolérés pour les bruits de tondeuses, travaux etc qui sont seulement admis du lundi au samedi de 8h à 20h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



ÉCOBUAGE

L'incinération de déchets est interdite par l'article R541-78 du code de l'environnement. Le non-respect de cette interdiction peut être sanctionné par une amende de catégorie 4 (135 €).

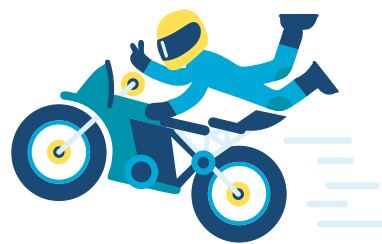
Adoptez les bons réflexes en déposant en déchetterie vos déchets verts et autres matériaux !



PLANTATIONS

Il peut arriver que la végétation de propriétés privées finisse par gêner un voisin ou par empiéter sur la voie publique. Sachez que chacun est tenu d'entretenir et de tailler les branchages qui pourraient dépasser sur la voirie ou chez ses voisins.

QUE DIT LA LOI ? En cas de gêne et d'absence d'entretien, le tribunal judiciaire peut être saisi sur ces questions.



CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR

Les berges du Rhône, les espaces verts et les parcs de la commune ont été aménagés pour le plaisir de tous. Ils font la renommée de notre ville au sein même de l'agglomération. Pour respecter les familles et les promeneurs qui fréquentent ces lieux, la circulation et le stationnement de tout véhicule à moteur y sont proscrites.

QUE DIT LA LOI ? Deux arrêtés municipaux de 1988 et 2017 interdisent le stationnement et la circulation des engins motorisés dans les espaces verts de la ville. Ces infractions sont soumises à une amende de 1^{re} catégorie (38 €).



ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont parfois responsables de nuisances. Ils peuvent aboyer sans cesse, souiller les parties communes d'un immeuble, effrayer les voisins ou les passants, voire même mordre ou causer un accident.

QUE DIT LA LOI ? Dans tous les cas, que l'animal se soit échappé ou qu'il soit sous la garde de son maître, celui-ci est responsable des dommages causés à autrui. Il devra donc réparer les dégâts matériels ou corporels, et éventuellement le préjudice moral subi par la victime. Dans les immeubles collectifs, vous pouvez contacter le syndic pour qu'il fasse respecter le règlement de copropriété (et le propriétaire du logement si le maître est locataire).

LA TENUE EN LAISSE, QUE DIT LA LOI ? Un arrêté municipal de 2020 prévoit l'obligation de tenir son chien en laisse dans l'ensemble des parcs situés sur la commune et prévoit une contravention de 38 € en cas d'infraction.

CHIENS DE 1^{RE} ET 2^E CATÉGORIE, QUE DIT LA LOI ? Depuis la loi du 6 janvier 1999, les chiens d'attaque (dits de 1^{re} catégorie), de garde ou de défense (dits de 2^e catégorie) doivent être tenus en laisse et muselés sur la voie publique. Leur détention est interdite aux mineurs et doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du maître (amende de 135 € en cas de non-respect). Les chiens d'attaque (1^{re} catégorie) ne peuvent circuler que sur la voie publique. Ils n'ont pas accès aux transports en commun, aux locaux ouverts au public et ne peuvent stationner dans les parties communes des immeubles.



STATIONNEMENT TRÈS GÊNANT

Les trottoirs ne sont pas conçus pour accueillir le stationnement des véhicules, ils peuvent en effet représenter un danger pour les piétons. Le véhicule peut heurter un passant durant sa manœuvre ou bien le contraindre à marcher sur la rue pour continuer son chemin, il peut enfin empêcher une personne handicapée ou à mobilité réduite de circuler sur le trottoir.

QUE DIT LA LOI ? L'article R417-11 du code de la route prévoit une contravention de 135 € pour les véhicules mal stationnés.

SUR LES PLACES DE PARKING RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES, QUE DIT LA LOI ? L'article R417-11 du code de la route punit aussi cette infraction. Il vous en coûtera donc 135 € si vous stationnez sur les emplacements destinés aux personnes handicapées titulaires d'une carte européenne de stationnement.



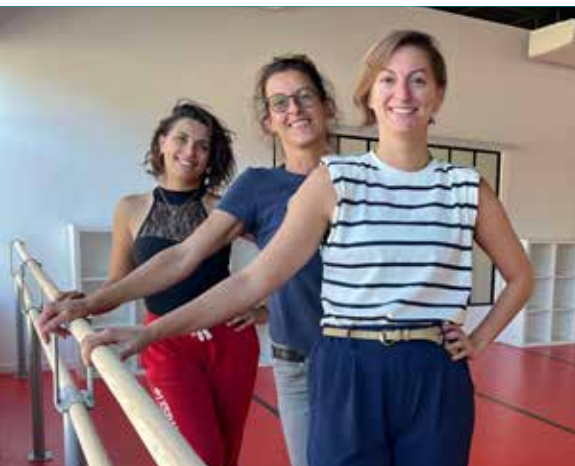
JET D'IMMONDICES, ABANDON DE DÉCHETS ET DÉJECTIONS CANINES

De l'avis général, se promener dans une ville propre est plus agréable et plus sain que de déambuler dans des rues ou des espaces verts salis par l'abandon de déchets ou envahis par les déjections canines.

QUE DIT LA LOI ? L'article R634-2 du code pénal prévoit une contravention de 4^e classe (135 €) pour tout jet ou abandon de déchet ou d'immonce sur la voie publique. Ainsi, que vous jetiez ou oubliez votre paquet de cigarettes, votre mouchoir, l'emballage de votre sandwich... ou que votre chien laisse une trace de son passage au parc ou sur le trottoir, vous pouvez être sanctionné.

OPTEZ POUR LES BONS GESTES !

- La ville a installé 35 toutounettes équipées de sachets individuels et de poubelles, une bonne idée pour éviter que les déjections de nos animaux de compagnie ne souillent l'espace public.
- Lors de mes promenades ou pique-niques, je jette mes déchets dans les poubelles en respectant les règles de tri sélectif.



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE DE DANSE

Une toute nouvelle école de danse « Le 267 » a ouvert ses portes en cette rentrée sur l'avenue Sadi Carnot, dans des locaux fraîchement rénovés.

Membres du bureau, professeurs mais aussi élèves, tous ont mis la main à la pâte pour réaliser les travaux et permettre la concrétisation de ce projet imaginé depuis plus d'un an. Cet investissement de tous démontre bien l'ambiance conviviale et familiale qui règne au sein de cette structure associative, créée par 3 passionnées de danse. Parmi les disciplines proposées, on y retrouve le modern'jazz, le street jazz, la danse classique, le contemporain, le body ballet, le pilates et plusieurs cours de fitness. Magali Dacremont, Armelle Bertrand et Marie Hue-Pierre se partagent l'enseignement ouvert aussi bien aux enfants, dès l'âge de 4 ans, qu'aux adolescents et adultes. Tout est mis en œuvre pour permettre aux élèves de progresser tout en conservant une pratique loisir. Ceux qui sont en recherche de performance et de défi bénéficient d'un créneau spécialement dédié à la préparation des concours le vendredi soir. Bon à savoir, il est encore possible de rejoindre certains cours !

📍 563 avenue Sadi Carnot -
0637 152056 - www.le267-danse.fr
contact@le267-danse.fr

ÈVE VITALI-GUILBERT

Avec un père, champion du monde junior de la discipline, Ève Vitali-Guilbert baigne dans l'univers du canoë-kayak depuis son plus jeune âge. Aujourd'hui sociétaire du club Tain-Tournon, cette lycéenne de 17 ans combine parfaitement parcours scolaire et performance sportive. Sélectionnée en équipe de France, elle a participé en août dernier aux Championnats d'Europe junior de canoë-kayak, organisés en Bosnie. Engagée sur 8 compétitions différentes, notre pépite locale a raflé le titre de championne d'Europe en kayak sprint mais aussi en individuel, tout en ramenant le bronze en canoë classique. L'année prochaine, elle tentera une nouvelle fois de briller aux Championnats d'Europe et du Monde. Pour la préparation et la participation à ces échéances, Ève Vitali-Guilbert pourra compter sur un appui financier de la ville de Guilherand-Granges, accordé dans le cadre de son programme de soutien au haut niveau amateur.



Ce dispositif municipal accompagne également pour cette saison 2022-2023, le Guilherand-Granges Ardèche Handball (GGAHB) et le Guilherand-Granges Volley-ball (2GVB) pour leur permettre d'évoluer dans leurs championnats en Nationale 3 et favoriser la formation des jeunes licenciées. Il continue aussi de soutenir le HBGG, l'A2G (judo) et le Club Handi-Valide de Guilherand-Granges comme c'est le cas depuis plusieurs années.

UN JOLI PARCOURS POUR NOS 2 JEUNES PILOTES

Dans une précédente parution, nous évoquions la participation de Yoan Gay-Bardiaux et Arthur Marcou au Volant Feed Racing avec l'objectif de décrocher une saison entière en F4. Fin août, nos 2 pilotes guilherandais-grangeois étaient au départ des 1/2 finales à Magny-Cours. S'ils n'ont pas réussi à se hisser parmi les 6 premiers leur permettant d'aller en phase finale, ils signent tout de même une belle performance et reviennent riches d'une expérience annonçant sans aucun doute une jolie suite dans leurs parcours.



YANNICK ANJOUY ET ANNE VAN DEN BESSELAER

Membres de l'ASBGG et très impliqués auprès des jeunes joueurs comme entraîneurs, Yannick Anjouy et Anne Van Den Besselaer ont décroché, en

septembre dernier à Béziers, le titre de vice-champions de France de double mixte de sports boules après une finale pleine de suspens. Bravo à eux !

les rendez-vous de l'Agora

La ville de Guilhaud-Granges renouvelle en 2022/2023 sa programmation culturelle aux côtés de son partenaire artistique, ACPROD. 6 nouvelles soirées seront donc à découvrir dès novembre dans la salle Agora.

THÉÂTRE



MON COLOCATAIRE EST UNE GARÇE

VEN. 18 NOV. 2022 À 20H30

Nadège est jolie et manipulatrice. Hubert est naïf, timide et a la libido d'une laitue... Elle faisait rêver tout le collège. Il était la risée de tous... Elle frappe à sa porte 15 ans plus tard pour chambouler son quotidien de vieux garçon. Nadège a un plan diabolique, Hubert est la cible parfaite. Mais... la garce n'avait pas prévu que le pigeon serait si coriace ! La belle et le bête s'engagent alors dans une colocation invraisemblable.

Tarif: 20€

THÉÂTRE



CES FEMMES QUI ONT RÉVEILLÉ LA FRANCE

VEN. 20 JAN. 2023 À 20H30

Magistrat, ancien ministre de l'Intérieur, président de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel, écrivain à succès... Jean-Louis Debré monte sur les planches pour la première fois avec sa complice Valérie Bochenek, mime et auteure de l'ouvrage référence sur le mime Marceau. Avec humour et amour pour la République et à travers 20 portraits différents, ce duo nous enchante et nous rappelle ce que nous devons à ces femmes...

Tarifs: 28 €

HUMOUR



ARNAUD TSAMERE "2 MARIAGES ET UN ENTERREMENT"

VEN. 24 FÉV. 2023 À 20H30

Pour mon nouveau spectacle, retraçant les 4 dernières années de ma vie et qui pourrait se résumer à la question « comment faire rire quand on tombe lentement dans la dépression ? », on m'a demandé de faire un pitch : Arnaud Tsamere + 1 épouse = 1 mariage - 1 épouse = 1 divorce + 1 autre épouse = 2 mariages + 1 enfant + le départ de la nouvelle épouse = 2 divorces + une garde alternée + la mort du père - la motivation = 4 ans de dépression + la renaissance + 22 poissons = le spectacle de la maturation.

Tarif: 32€

HUMOUR



VALÉRIE DAMIDOT S'EXPOSE

VEN. 24 MARS 2022 À 20H30

Quand Valérie Damidot décide de s'auto maroufler, ça déménage ! Tout y passe ! Son enfance à Argenteuil, ses vacances en Espagne avec les cousins à 6 dans la simca 1000, ses débuts à la télé, la déco, les régimes, sa carrière de danseuse internationale... Un véritable ravalement de vie où le public ne sera pas que spectateur mais devra participer à cette grande psychothérapie en couleurs ! Des cascades, du karaoké, des surprises, bref, on ne va pas s'ennuyer !

Tarifs: 26 €

HUMOUR



AIRNADETTE "LE PIRE CONTRE-ATTAQUE"

VEN. 7 AVR. 2023 À 20H30

Ce show unique en son genre vous emmène dans une épopée fantastique au travers d'un mashup de plus de 500 extraits cultes. Répliques de film, publicités, discours politiques, tubes interplanétaires, s'y retrouvent mélangés, encadrés, compressés et resservis avec humour, anachronisme et poésie. Bowie y donne la réplique à Sylvester Stallone, Macron y croise Jean-Claude Duss, « Star wars » flirte avec « Norman fait des vidéos » ou « La Reine des Neiges ». Le tout ponctué par les riffs percutants d'AC/DC ou encore la pop sucrée de Taylor Swift !

Tarif: 32 €

THÉÂTRE



LE PRÉNOM

VEN. 21 AVR. 2023 À 20H30

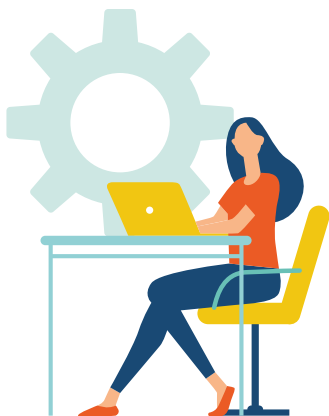
Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Élisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.

Tarif: 22€

INFOS BILLETTERIE

- ACPROD : Billetterie en ligne sur www.ac-prod.com, infos et réservations : 06 62 11 84 57 - julien@ac-prod.com (du lundi au vendredi)
- Office de Tourisme Rhône Crussol (Saint-Péray)

- Points de vente habituels : Fnac, Ticketnet, Billetterie
- Points de vente chez les commerçants de la ville : Pharmacie des Granges (av. de la République), Fleuriste Le Camélia (rue Pasteur), Meubles Chalon (av. Sadi Carnot)



SERVICES

SE FORMER AU NUMÉRIQUE, C'EST POSSIBLE AVEC...

La Médiathèque intercommunale propose une nouvelle permanence numérique chaque mois de 9h30 à 11h30. Sur inscription, vous bénéficiez d'un rendez-vous individuel durant lequel vous pouvez poser toutes vos questions sur le fonctionnement d'un ordinateur, d'Internet ou encore d'une tablette. En parallèle, des ateliers sont aussi animés en petit groupe sur des thématiques variées. Programme sur mediatheques.rhone-crussol.fr

📞 Inscriptions au 04 75 44 03 33

La MJC décline tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois une aide gratuite aux démarches administratives numériques. L'accueil se fait sur rendez-vous et permet par exemple de résoudre un problème de connexion à un site, de boîte mail ou de mot de passe.

📞 Infos et inscriptions : 04 75 81 52 24 - secretariatmjcgg@orange.fr

L'Espace Public Numérique de la Communauté de communes Rhône Crussol assure une itinérance sur le territoire. Des ateliers mensuels et gratuits de prise en main de l'informatique sont ainsi organisés à Guilhaud-Granges les mardis de 9h à 11h à la salle Agora. Prochaines sessions : 18 octobre, 8 novembre, 29 novembre et le 20 décembre.

📞 Infos et inscriptions : 07 65 17 70 71 - msarano@rhône-crussol.fr



SANTÉ

MA COMMUNE, MA SANTÉ

Mis en place par la ville en partenariat avec l'association d'assurés ACTIOM, ce dispositif facilite l'accès aux habitants à une mutuelle solidaire et accessible à tous. Des permanences d'information se déroulent le 1^{er} lundi de chaque mois au sein de la Maison Accueil Services, située au 370 rue Montgolfier (Le Mercure) et uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48.

📞 www.macommunemasante.org

FAMILLE

UN TEMPS DÉDIÉ À LA PARENTALITÉ À LA LUDOTHÈQUE

Le lieu d'accueil enfants-parents « Le Petit Cabanon » accueille une permanence gratuite au sein de la ludothèque intercommunale les lundis de 16h à 18h30. Ce service proposé par la Communauté de communes Rhône Crussol est ouvert aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte responsable mais aussi de futurs parents pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges sur la parentalité, encadrés par des professionnels.

📞 Le Petit Cabanon - 04 75 41 99 19 - lepetitcabanon@rhône-crussol.fr



CITOYENNETÉ

ANTICIPEZ VOS DEMANDES DE TITRE D'IDENTITÉ

Depuis plusieurs mois, une forte demande est constatée sur l'ensemble des communes équipées de bornes biométriques pour le renouvellement des titres d'identité. Les délais de prise de rendez-vous sont actuellement de plus de 3 mois. Ainsi, il est conseillé de bien anticiper vos démarches si vous avez des projets de voyages sur 2023. La prise de rendez-vous se fait directement en ligne sur www.guilherand-granges.fr

ENVIRONNEMENT

OUI PUB, PAS ENCORE EN VIGUEUR À GUILHERAND-GRANGES

Pour lutter contre le gaspillage de papier, une expérimentation du « OUI PUB » est menée depuis le 1^{er} septembre dans 174 communes de Drôme et d'Ardèche pour une durée de 3 ans. Les habitants de ce secteur qui souhaitent continuer à recevoir les publicités devront donc le signaler sur leurs boîtes aux lettres. Si cette phase de test est aujourd'hui portée sur nos départements par le SYTRAD dont la Communauté de communes Rhône Crussol est membre, Guilherand-Granges n'est pour le moment pas concernée par cette mesure. Seules, les collectivités suivantes le sont : Valence-Romans Agglo, la Communauté de Communes du Royans-Vercors, la Communauté de Communes du Crestois – Pays de Saillans et le SICTOMSED (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Secteur Eyrieux Doux). Ainsi, le système actuel du « STOP PUB » reste en vigueur sur notre commune. Pour précision, les informations municipales ne sont pas considérées comme de la publicité et sont donc distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.



BÉNÉVOLAT

REJOIGNEZ LE COMITÉ DRÔME DE L'UNICEF !

Dans le cadre de son titre « Ville amie des enfants » acquis en 2019, notre commune bénéficie du soutien du Comité Drôme de l'UNICEF pour la mise en place de ses actions, et avec lequel elle partage des valeurs communes. Comme les 26 autres comités territoriaux, ce dernier agit pour défendre les droits des enfants en France et dans le monde, en sensibilisant le public à leur cause, en faisant évoluer les lois, en collectant des fonds pour financer les programmes d'urgence et de développement. Pour poursuivre ses objectifs et mener ses différentes initiatives, notre comité local est à la recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe en place.

📧 Contact : unicef26@unicef.fr



VIE LOCALE

HOMMAGE À 3 BÉNÉVOLES INVESTIS

Lors du Conseil Municipal du 19 septembre, une minute de silence a été observée en hommage à 3 bénévoles très investis dans la vie associative de notre commune et décédés quelques jours auparavant : Henri Siciliano, figure du Handball Guilherand-Granges, Bernard Mery, passionné de vélos et signaleur pour les Boucles Drôme-Ardèche et Paul Bernard, trésorier pendant plusieurs décennies à l'Olympic Club Grangeois. La ville de Guilherand-Granges adresse ses sincères condoléances à leurs proches et à leurs familles.

PETITE ENFANCE

EMPLOI D'UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), EN SAVOIR PLUS...

La Communauté de communes Rhône Crussol organise le mardi 18 octobre à 18h45 dans sa salle du Conseil (1278 rue Henri Dunant à Guilherand-Granges) une réunion d'information sur la nouvelle convention collective des assistants maternels (mensualisation, congés payés, fin de contrat). Ce temps animé par Géraldine Chapurlat, juriste, s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s et aux particuliers employeurs que sont les parents.

📞 Infos et inscriptions : 07 61 51 02 50 - rpeleslucioles@rhône-crussol.fr



ÉCHO DES PROS

AGENCE ORPI



Alexandre Faure, Ophélie Chardon et Quentin Leuillier ont décidé de s'associer pour créer ensemble une nouvelle agence immobilière sous les couleurs ORPI. C'est sur notre commune, au 432 avenue de la République qu'ils ont installé en mars dernier leurs bureaux entièrement rénovés. Aux côtés de leurs 4 collaborateurs, ces professionnels de l'immobilier vous accompagnent dans l'ensemble de vos projets : achat, vente, location, gestion locative, syndic de copropriété. Écoute, conseil et disponibilité sont les maître-mots de cette équipe jeune et dynamique qu'il est également possible de rejoindre comme conseillers immobiliers. N'hésitez pas à envoyer votre CV si l'expérience vous tente !

📞 Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h / 04 28 99 04 09 / agencedecrussol@orpi.com / www.orpi.com/agencedecrussol



BRICOVELEC DÉPANNAGE

Bricoleur ingénieur et électronicien de formation, Jean-François Seince a créé tout récemment sa micro-entreprise, Bricovelec Dépannage. Un évier bouché, une tringle à rideaux à installer, un disjoncteur qui saute... il propose de réaliser tous vos petits travaux de réparation d'électroménager, de bricolage intérieur, de dépannage de plomberie et d'électricité, de montage de meubles ou encore de création d'étagères. Ce Guilhaudais-Grangeois s'occupe de tous vos tracas avec une petite particularité : tous ses déplacements sont réalisés en vélo cargo à assistance électrique. Le vélo est en effet l'une des nombreuses passions de Jean-François Seince mais ce mode de transport facile, rapide et moins polluant est surtout une manière pour lui de s'inscrire positivement en faveur de notre environnement.

📞 07 49 66 62 81 / bricovelec@free.fr / www.bricovelec.fr

MAGALIE LÉTANG

Depuis son plus jeune âge, Magalie Létang est fascinée par le Japon et notamment par sa culture traditionnelle. Après un cursus universitaire de japonais et une année en immersion dans le pays, elle officie depuis de nombreuses années comme professeur de japonais et de français pour les étrangers. Cette native de Guilhaud-Granges dispense des cours particuliers à domicile mais aussi collectifs dans différentes structures et associations environnantes. Les séances s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Le travail à l'oral y est privilégié et peut être combiné à des ateliers manuels et ludiques notamment pour les plus jeunes. En plus de l'apprentissage de la langue et pour les élèves qui le souhaitent, Magalie Létang s'attache aussi à faire découvrir la culture japonaise, qui allie parfaitement modernité et traditions ancestrales. Des sorties sont ainsi organisées en dehors de la classe pour permettre aux différents apprentis de pratiquer et échanger sur leurs découvertes.



📞 06 83 77 40 23 / magalietang@hotmail.com



LE MIDI DE CRUSSOL

Le Midi de Crussol, c'est le nom pris, fin mai, par le restaurant qui est situé au cœur de la zone d'activités des Trémolets, au 225 rue Claude Chappe. Derrière les fourneaux, on y retrouve le propriétaire des lieux, Pascal Monneron, cuisinier expérimenté. Du lundi au vendredi, il décline chaque midi 3 plats du jour en plus de quelques suggestions à retrouver sur la carte. Les mets sont modifiés tous les jours et imaginés à partir des produits frais qui sont sélectionnés le matin même sur les étals des marchés professionnels. Très attaché à ouvrir un établissement qui lui ressemble, Pascal Monneron a entièrement réalisé le relooking et le réagencement de la cuisine et de la salle qui accueille un tout nouveau mobilier. Aux beaux jours, les clients pourront profiter d'une agréable terrasse offrant une jolie vue sur notre Château de Crussol qui a bien évidemment inspiré l'appellation des lieux !

☞ 04 81 66 50 02 - Ouvert le midi, du lundi au vendredi - Sur réservation le soir et le week-end pour les événements festifs (anniversaire, afterwork, baptême...)

65 ANS POUR COPAS ASCENSEURS



65 ans, ça se fête ! COPAS Ascenseurs a choisi ce bel anniversaire pour inaugurer en septembre dernier ses nouveaux locaux, construits sur le périmètre de son siège social, rue Blaise Pascal. D'une surface de 900 m², ils accueillent des bureaux, un espace de stockage mais aussi un élégant showroom. Dirigée par Guillaume Labrosse et sa sœur Magali, cette entreprise familiale créée par leur grand-père assure aujourd'hui l'installation, la mise en conformité, la maintenance ainsi que la modernisation de tous types d'installations : ascenseurs, monte-charges, monte-personnes, élévateurs pour personnes à mobilité réduite. Les interventions se réalisent dans tous types de lieux : immeubles de logements, bureaux, magasins, hôtels, industries, établissements de santé et même chez les particuliers

☞ www.copas-ascenseurs.fr

ET AUSSI...

DÉCOUVERTE DE L'ENTREPRISE CIBOX



En pause depuis la crise sanitaire, les visites aux acteurs économiques de la commune ont repris ! Très attachées à aller à la rencontre de ceux qui entreprennent sur Guilhaud-Granges, Sylvie Gaucher et Brigitte Sallier, conseillère municipale déléguée à l'économie et à l'emploi se sont rendues tout récemment dans les locaux de l'entreprise Cibox, située rue Blaise Pascal.

Cette dernière a été créée en 1971 dans le cadre d'une diversification d'activité des Ets Felix Père et Fils, entreprise de métallerie du bâtiment implantée à Étoile-sur-Rhône et dont l'origine remonte à 1960. Son activité commence par la fabrication de boîtes aux lettres collectives en métal répondant aux nouvelles normes PTT dites à ouverture totale. Le développement rapide de ce produit sur l'ensemble du territoire national conduit Cibox à s'étendre à Guilhaud-Granges en 1990.

Durant cette période, une nouvelle gamme de produits de portes d'accès d'immeubles à fermeture électro-magnétique voit le jour et fait le succès de l'entreprise. Depuis, elle ne cesse de compléter ses gammes pour proposer une offre complète de produits dédiés à la création d'espaces hall d'entrée. Leader dans son domaine, Cibox poursuit sa démarche d'innovation afin d'anticiper les nouvelles exigences normatives du marché.

☞ www.cibox.com

CLIN D'ŒIL !



ÉVÉNEMENTS



SALON
SALON DES
**MÉT-
D'ART**
11, 12 ET 13 NOV. •
AGORA

Vendredi : 14h/19h
Samedi : 10h/19h
Dimanche : 10h/18h
ENTRÉE : 2 €
Contact : 07 83 07 25 80
cmf@guilherand-granges.fr

SOLIDARITÉ

DÉFI DE L'EAU

SAM. 15 OCT. • 17H À 21H • PISCINE

Plus d'informations en p. 9 de ce magazine.

TARIFS : ENFANT – 2€ / DÉFI – 3 € / FITNESS – 4 BAPTÊME – 5 €
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Infos et inscriptions pour le fitness : infos.d2g07@gmail.com

AGRICULTURE

CONFÉRENCE « L'AGRICULTURE DANS UN MONDE EN MUTATION »

MER. 26 OCT. • 20H • MAIRIE

Conférence à 4 voix et débat, organisés par l'AOC Cornas et Saint-Péray.

ENTRÉE LIBRE

SANTÉ

ATELIER « DES OS SOLIDES TOUTE LA VIE, PRÉSERVER SON CAPITAL OSSEUX »

SAM. 19 NOV. 2022 / 28 JANV. ET 13 MAI 2023 •
9H À 10H30 • ESPACE RÉMY ROURE

L'ostéoporose n'est pas une fatalité ! Ce cours fortifie la charpente osseuse en stimulant la reconstitution de l'os. Proposé par l'association SAMASA Éducation Auvergne Rhône-Alpes.

TARIFS : 60 € + 10 € D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
Contact : 06 63 58 76 96 - samasa.education.ara@gmail.com

ATELIER « PÉRINÉE RENFORCÉ, ABDOMINAUX SANS DANGER »

SAM. 19 NOV. 2022 / 28 JANV. ET 13 MAI 2023 •
11H À 12H • ESPACE RÉMY ROURE

Pour tonifier son périnée et faire des abdos sans risques dans la région de la vessie. Proposé par l'association SAMASA Éducation Auvergne Rhône-Alpes.

TARIFS : 45 € + 10 € D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
Contact : 06 63 58 76 96 - samasa.education.ara@gmail.com



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

MARCHÉ DE NOËL SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOV. • ABORDS MAIRIE

Programme complet à découvrir bientôt sur www.guilherand-granges.fr

Samedi : 15h/20h et
Dimanche : 10h/18h

MÉMOIRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918 ET JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

VEN. 11 NOV. • 11H • ABORDS MAIRIE

Contact : 04 75 81 35 60

LOISIRS

APRÈS-MIDI DANSANTES

DIM. 23 OCT. • 14H • AGORA

DIM. 20 NOV. • 14H • AGORA

ENTRÉE : 11 € - GOÛTER OFFERT

Contact : 07 83 07 25 80 - cmf@guilherand-granges.fr

CULTURE

SPECTACLES

SOIRÉE THÉÂTRE - MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE

DANS LE CADRE DES RENDEZ-VOUS DE L'AGORA

VEN. 18 NOV. • 20H30 • AGORA

Plus d'informations en p. 15 de ce magazine.

ENTRÉE : 20 €

Contact : 06 62 11 84 57 - www.guilherand-granges.fr

MUSIQUE

CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

VEN. 21 OCT. ET 2 NOV. • 19H30 • AUDITORIUM

ENTRÉE GRATUITE

Contact : 04 75 81 55 23 - ecoledemusique@guilherand-granges.fr

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITIONS

EXPO-PHOTO "LES COLÈRES DE LA NATURE" DU 25 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE



SOIRÉE "COUP DE CŒUR DES LIBRAIRES"
MAR. 8 NOV. • 20H

PROJECTION

FILM-DOCUMENTAIRE "LE GÉNIE DES ARBRES"
JEU. 24 NOV. • 20H • CINÉMA AGORA

ANIMATIONS ENFANTS

L'AS-TU VU ? - PROJECTION DE FILMS D'ANIMATION
MER. 19 OCT. • 15H30 • 4/6 ans

DÉFIS SCIENTIFIQUES - ANIMÉS PAR L'ARCHE DES MÉTIERS
MAR. 25 OCT. • 15H À 16H30 • À partir de 7 ans

RACONTINES - LECTURES D'HISTOIRES « PARTONS EN FORÊT »
MER. 2 NOV. • 10H30 • 0/3 ans

L'AS-TU VU ? - PROJECTION DE FILMS D'ANIMATION
MER. 16 NOV. • 10H30 • 4/6 ans

SOIRÉE PIJAMA
VEN. 2 DÉC. • 19H • 4/6 ans

ATELIERS NUMÉRIQUES

RANGER SES PHOTOS
VEN. 25 NOV. • 9H30 À 11H30 • Inscriptions dès le 04/11

DES IDÉES CADEAUX NUMÉRIQUES POUR NOËL
VEN. 02 DÉC. • 9H30 À 11H30 • Inscriptions dès le 10/11

CONTACT : MÉDIATHÈQUE - 04 75 44 03 33
mediatheque.guilherand-granges@rhône-crussol.fr

LUDOTHÈQUE

« LA CHASSE AUX ÉTRANGES CURIOSITÉS » -
ANIMATION FAMILLE
VEN. 4 NOV. • 14H À 15H • À partir de 6 ans
Accompagné d'un adulte. Sur inscription dès à présent

SOIRÉE ADOS « ESCAPE SCOOBY DOO » -
ANIMATION FAMILLE
VEN. 16 DÉC. • 20H À 21H30 • DÈS 11 ANS
Autorisation parentale obligatoire. Sur inscription dès le 25/11

ANIMATIONS GRATUITES, SUR INSCRIPTION (PLACES LIMITÉES)
Contact : Ludothèque - 04 75 75 93 14
ludotheque@rhône-crussol.fr

Plus d'infos sur www.guilherand-granges.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

05/06/2022 : Marius CRESPIN LUGUIN
30/06/2022 : Romane SAQUET
07/07/2022 : Adrian CASTELLO
19/07/2022 : Camille FAVRE
22/07/2022 : Baptiste GAILLARD
22/07/2022 : Inès BUREL
22/07/2022 : Alice BUREL
24/07/2022 : Milo BOUVET
26/07/2022 : Nathan BERGERON
02/08/2022 : Kenan BACAR
07/08/2022 : Livia ANGOTTI
22/08/2022 : Elonn MONERON
26/08/2022 : Giulian DIMITRIJEVIC
07/09/2022 : Valentin BAUD

PARRAINAGE CIVIL

04/06/2022 : Lou CHOMAT
02/07/2022 : Agathe TREFFOT

PACS

09/05/2022 : Meline CIVELLI et
Florian COURSODON
17/06/2022 : Séverine VERILHAC
et Geoffrey NOGUEIRA
06/07/2022 : Morgane COURSODON
et Gérald BIGOT

MARIAGES

01/06/2022 : Maria GASET MAISONAVE
et Camille PERRIN
04/06/2022 : Margot GEBUS et Mickaël VINARD
25/06/2022 : Amal HEDDAZY et Grégory DIDIER
02/07/2022 : Mireille FAYE et Pierre MELEY
09/07/2022 : Oscar COLLIN et Audrey LIEGEOIS
09/07/2022 : Cassandra REY et
Djessy LE MARRE-DOURLET
09/07/2022 : Mathilde CHEVAILLER
et Daniel STEPANIAN
30/07/2022 : Anne VAN DEN BESSELAER
et Yannick ANJOUY
13/08/2022 : Caroline POLSELLI et Tom JAMON
20/08/2022 : Natacha BERTRAND et Damien COCHE

DÉCÈS

12/07/2022 : Jean PETER
18/07/2022 : Alice GUYENNON née FARGET
19/07/2022 : Yvonne CHATRON née GOUNON
21/07/2022 : Laure MAGNIN née SCHEMBRI
22/07/2022 : Yolande EL BAZE née ALLOUCHE
07/08/2022 : Lina SOUCHE née CHAMBONNET
08/08/2022 : Paule VIALLE née RIOU
15/08/2022 : Robert MOUET
18/08/2022 : Henri RODRIGUEZ
23/08/2022 : Claude CALVAS
01/09/2022 : Jeannette CATILLON née BESSON
01/09/2022 : Simone RUEL née ANDRÉ
01/09/2022 : Gérard AUGUSTE
02/09/2022 : Jean CHAMBAUD
06/09/2022 : Erico SICILIANO
08/09/2022 : Louis GAILLARD
12/09/2022 : Christian BONNAFOUS



MAIRIE

Accueil

☎ 04 75 81 35 60

contact@guilherand-granges.fr

Du lundi au vendredi : 8h/17h en continu

Samedi : 9h/12h - Permanence état civil (déclarations de naissances et décès)

Cellule Emploi

☎ 04 75 81 82 93

florence.gordo@guilherand-granges.fr

État civil

☎ 04 75 81 35 61

etat-civil@guilherand-granges.fr

Fermeture du service le jeudi de 12h à 14h

Pôle Petite enfance, enfance, jeunesse :

☎ 04 75 81 82 60

enfance@guilherand-granges.fr

Service des affaires scolaires :

☎ 04 75 81 35 76

isabelle.aubert@guilherand-granges.fr

Service Urbanisme :

Situé dans les locaux de la Communauté de communes Rhône Crussol

☎ 04 75 41 99 15 - ads@rhone-crussol.fr

AGORA - SALLE DES FÊTES

222 avenue G. Clemenceau

☎ 04 75 40 98 34

agora@guilherand-granges.fr

ASSAD - AIDE À DOMICILE

Centre Hermès, 100 rue C. Colomb

☎ 04 75 40 70 62

LA BEAULIEU - CENTRE DE LOISIRS

792 avenue G. Clemenceau

☎ 04 75 41 34 08

enfance@guilherand-granges.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Centre Hermès, 100 rue C. Colomb

☎ 04 75 44 56 97

ccas@guilherand-granges.fr

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 13h/15h

CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

103 rue Pierre Curie

☎ 04 75 40 19 61

CENTRE MULTI-ACCUEIL

251 rue Anatole France

☎ 04 75 44 39 75

cma@guilherand-granges.fr

CENTRE OMNISPORTS

732 avenue Georges Clemenceau

☎ 04 75 81 15 17

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

1278 rue Henri Dunant

☎ 04 75 81 10 71

ctm@guilherand-granges.fr

CIMETIÈRE - COLUMBARIUM

Rue Marc Seguin

☎ 04 75 81 35 61

Accès en véhicule le vendredi : 8h30/16h

CINÉMA MUNICIPAL AGORA

222 avenue Georges Clemenceau

☎ 04 75 44 35 80

cineagora@guilherand-granges.fr

COLLÈGE CHARLES DE GAULLE

210 rue André Malraux

☎ 04 75 44 64 86

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

1278 rue Henri Dunant

☎ 04 75 41 99 19

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

152 rue Gustave Eiffel

☎ 04 75 81 12 25

Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 14h/18h

Samedi : 8h30/18h

Délivrance des cartes d'accès par le service Déchets de la Communauté de communes :

Du lundi au vendredi : 9h/12h - 13h30/17h

☎ 04 75 41 99 20

ÉCOLE DE MUSIQUE

142 avenue G. Clemenceau

☎ 04 75 81 55 23

ecole.musique@guilherand-granges.fr

EHPAD MARCEL COULET

345 avenue G. Clemenceau

☎ 04 75 44 47 09

ÉGLISES CATHOLIQUES - SAINTE-EULALIE ET SAINTE-THÉRÈSE

☎ 04 26 60 49 18

paroissespc@gmail.com

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

312 avenue G. Clemenceau

☎ 04 75 44 40 36

ÉGLISE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE

7 avenue Sadi Carnot

☎ 07 82 78 74 64

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE

102 rue Beauregard

☎ 04 75 41 41 83

contact@eglise-chretienne-evangelique-guilherand.fr

ESPACE MUNICIPAL RÉMY- ROURE

- Office Municipal des Sports (OMS)

- Office Municipal Culturel (OMC)

180 allée du 22 janvier 1963

☎ 04 75 44 00 82

remy.roure@guilherand-granges.fr

HÔPITAL PRIVÉ DRÔME ARDÈCHE - SITE CLINIQUE PASTEUR

Boulevard Charles de Gaulle

☎ 04 75 75 24 24

LA POSTE

350 rue Montgolfier

☎ 36 31

Horaires : du lundi au jeudi : 9h/12h -

14h/17h | vendredi : 10h/12h - 14h/17h |

samedi : 9h/12h

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

90 rue C. Colomb (accès par la Médiathèque)

☎ 04 75 75 93 14

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

90 rue C. Colomb

☎ 04 75 44 03 33

PISCINE INTERCOMMUNALE

Quai du Rhône

☎ 04 75 44 73 68

POLICE MUNICIPALE

Bureau situé dans le bâtiment annexe à la mairie

☎ 04 75 81 35 69

police.municipale@guilherand-granges.fr

Permanence du lundi au vendredi : 11h/12h30

POLICE NATIONALE / COMMISSARIAT - 17 OU 112 (MOBILES)

Avenue Georges Clemenceau (proche mairie)

☎ 04 75 63 22 22

Ouvert 24h/24h - 7 jours sur 7

POMPIERS - 18 OU 112 (MOBILES)

Centre de secours : 04 75 40 39 69

RELAIS PETITE ENFANCE

251 rue Anatole France

☎ 07 61 51 02 50

rpslucioles@rhone-crussol.fr

RESTAURANT MUNICIPAL

Allée du 22 janvier 1963

☎ 04 75 44 45 64

RHÔNE CRUSSOL TOURISME

1 av. de la République 07130 Saint-Péray

☎ 04 75 40 46 75

VÉOLIA - SERVICE EAU

☎ 0 969 323 458 (numéro non surtaxé)



MAS

**Maison
Accueil
Services**

380 rue Montgolfier

CAF

☎ 0 810 25 07 80

MISSION LOCALE

☎ 04 75 82 01 80 ou 04 75 82 01 91

CARSAT - SERVICE SOCIAL

☎ 36 46

POINT-JUSTICE ARDÈCHE

☎ 04 75 66 40 28

ACTIONM

☎ 05 64 10 00 48

AMFD 07

☎ 04 26 52 79 52 ou 06 09 28 09 17

ASSOCIATION COUPLES ET FAMILLES ARDÈCHE - MÉDIATRICE FAMILIALE

☎ 04 75 67 91 92 (secrétariat)

☎ 06 03 35 62 87 (direct médiation)

Annuaire des associations, des entreprises, des artisans, des commerçants, des professions libérales et des professionnels de santé installés sur la commune disponible sur www.guilherand-granges.fr